

BULLETIN MUNICIPAL 2020

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

A l'aube d'une nouvelle décennie, je souhaite au nom du Conseil Municipal et en mon nom vous présenter **tous nos vœux de Bonne et Heureuse année** : que 2020 vous apporte **la joie, le bonheur, la santé et la réussite en particulier pour tous nos jeunes**. En 2019, notre commune a eu l'honneur de voir le jeune Bastien Cuq intégrer brillamment l'Ecole Polytechnique. Je souhaite que ceci encourage tous nos jeunes.

Pendant 25ans, vous **m'avez accordé votre confiance et j'ai eu la chance de représenter une commune agréable à vivre** avec des habitants à la mentalité excellente. Je forme le vœu que tout ceci persiste dans le futur.

Bonne année à vous toutes et tous !

RANDOLAND



Pour chaque commune de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, un circuit pédestre et ludique a été développé, notamment pour les enfants, avec une petite balade qui permettra de faire la connaissance d'un coin de la commune et de ses secrets.

Sur le site internet ci-joint (<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/tourisme-loisirs/balades-ludiques-randoland>) vous pouvez télécharger la totalité des balades ludiques de la Communauté des Communes .

Vous pouvez aussi, pour la Commune de St Jean Lherm, **venir chercher le dépliant en Mairie.**

ACCIDENT JACQUES GASC

Fin Août, le Président du Comité des fêtes et Adjoint au Conseil Municipal de Saint Jean Lherm **a été victime d'un grave accident** professionnel.

Après **plusieurs mois d'hospitalisation à l'Hôpital Rangueil puis ensuite en Centre de rééducation et Réadaptation Fonctionnelle à Lamalou-les-Bains**, Jacques vient enfin de réintégrer notre village.

Nous tenions donc par ce bulletin à lui adresser tous nos **souhaits de prompt et complet rétablissement.**

SOMMAIRE :

♦ Le mot du Maire	1
♦ Randoland, accident de Jacques	1
♦ Plan local d'urbanisme, les chemins communaux, avancée de la fibre, remerciements	2
♦ Budget 2018, taxes communales et école de Gragnague, application panneau pocket	3
♦ Aménagement paysager du centre du village, bibliothèque et son projet de rénovation	4
♦ Vie associative	5
♦ Les jeunes talents de notre village	6
♦ L'eau potable, brûler des déchets verts et déjections canines	7
♦ Informations pratiques	8

MAIRIE :

HORAIRES D'OUVERTURE:

- ♦ Jeudi : 15h-19h
- ♦ Vendredi : 16h-19h
- sauf jours fériés

Téléphone Mairie : 05.61.84.29.09

Comité de rédaction : Marie Christine Decosterd, Dominique Rajalot, Sylvie Perrin, Eric Cogo, Eliseo Bonneton et Gérard Parache

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : SUITE ET FIN

Comme annoncé dans notre dernier flyer distribué dans vos boîtes aux lettres à l'automne, **le PLU de Saint Jean Lherm est désormais applicable.**

En raison de la demande des services de l'état et des services associés, **les futures zones à urbaniser restent principalement limitées au village**, même si quelques dents creuses pourront être bâties en dehors du centre bourg (voir le zonage du PLU).

Un premier lotissement « **Cœur de village** » voit le jour actuellement, route de Lagarde **entre l'atelier municipal et le cimetière**. Ce lotissement devrait donner un aspect rue, avec une placette d'agrément le long de l'impasse du puits (rue desservant l'atelier municipal)

A noter que la route de Lagarde fera l'objet, lorsque les constructions seront finies, d'un réaménagement au niveau du cœur de village **avec création d'un trottoir coté lotissement et une ligne de parking à l'opposé du lotissement.**

Vous trouverez sur le site internet de la commune (saint-jean-lherm.fr), tous les éléments de ce dossier PLU dans l'onglet PLU. Ils sont aussi consultables en Mairie sur format papier.

Enfin, vous pouvez consulter les éléments du PLU (zonage, règlement, etc..) que nous avons déposés sur le site de GEOPORTAIL urbanisme accessible sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, en sélectionnant le nom de la commune. Sur ce site la cartographie du PLU est de meilleure qualité que sur le site de la commune.

LES CHEMINS COMMUNAUX

La commune a fait le choix en 2017, **d'aménager progressivement des chemins**, permettant un accès en bon état à des habitations.

Dans ce cadre, une partie **du chemin communal des Vignes et l'impasse de Coussac** ont été goudronnés, ainsi qu'une première partie du chemin communal de Jean Miquel et un retournement pour les pompiers et les camions d'ordures a été réalisé sur le fond de l'impasse de Coussac.

Pour une raison de sécurité, **un aménagement permettant le retournement des véhicules légers sera réalisé sur le haut du chemin des Vignes** avec un busage partiel de fossé, et **un retournement pour pompiers sera aussi réalisé sur le chemin de Jean Miquel.**

AVANCEES DE LA FIBRE

Théoriquement, fin 2020, le village devrait être desservi par la fibre. En 2021, elle devrait s'étendre aux abords de la commune.

Cette **fibre suivra le réseau téléphonique actuel**, ce dernier devant rester en fonctionnement. **Cela impliquera donc, que là où le réseau téléphonique est enterré, la fibre le restera et là où le réseau est aérien, la fibre sera aérienne.** Cette fibre financée par le Département, est sous traitée pour sa mise en place à des entreprises privées. Le choix de l'opérateur sera libre, lorsque vous voudrez vous abonner.

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal de Saint Jean Lherm remercie sincèrement **Monsieur Patrice Pessah**, habitant de notre commune pour les remarquables photos aériennes réalisées et fournies, photos reprises sur notre site internet et par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou dans des dépliants mentionnant notre village.

LE BUDGET 2018(dernier budget clôturé)

Il s'agit des dépenses et recettes de la commune réalisées durant l'année 2018

INVESTISSEMENT**DEPENSES D'INVESTISSEMENT 174706 €**

Dépenses d'équipement	107905 €
Remboursement d'emprunts	15773 €
Immobilisations corporelles	9603 €
Immobilisations incorporelles	15980 €
Dépenses diverses	25445 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 79157 €

Subventions d'investissement	15840 €
Taxes locales d'équipement et TVA	63317 €

FONCTIONNEMENT**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 164081 €**

Charges à caractère général	43975 €
Charges de personnel	35921 €
Charges de gestion courante	57919 €
Intérêts d'emprunts	2865 €
FNGIR	23401 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 186626 €

Impôts locaux et taxes	123927 €
Dotations de l'Etat	52573 €
Recettes diverses	10126 €

TAXES COMMUNALES

Les taux votés en 2019 pour Saint Jean Lherm par le Conseil Municipal, **sont identiques à ceux des années précédentes :**

Taxe d'habitation	Taxe du foncier bâti	Taxe du foncier non bâti
8.86%	11.80%	66.12%

ECOLE DE GRAGNAGUE

Un regroupement pédagogique (RPI) a été créé **entre les communes de Gragnague, Bonrepos Riquet et Saint Jean Lherm**, pour les écoles, maternelle et primaire. L'école située à Gragnague devient par ce biais l'école de Saint Jean Lherm. Les enfants de Saint Jean Lherm inscrits à ce groupement pédagogique, bénéficient depuis cette rentrée scolaire, **des mêmes avantages** que les enfants de la commune de Gragnague. (tarifs de la cantine, garderie...)

Les enfants scolarisés à **Montastruc la Conseillère** peuvent continuer à l'être sur cette commune. Il n'y a pas d'obligation pour les nouveaux venus de s'inscrire à ce regroupement pédagogique, mais une inscription à Gragnague est fortement préconisée par les élus de Saint Jean Lherm.

APPLICATION PANNEAU POCKET

Vous avez déjà reçu dans vos boîtes à lettres ce message. En effet nous vous encourageons à télécharger rapidement l'application gratuite Panneau Pocket. Ainsi vous recevrez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une information concernant la vie de notre commune.

AMENAGEMENT PAYSAGER DU CENTRE DU VILLAGE

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous présentions **le projet d'aménagement du centre du village**. Nous vous mentionnions que la finalisation de ce projet passait **par les plantations à effectuer** qui l'ont été au printemps dernier. Voici quelques photos illustrant les 3 principaux lieux d'implantation.



LA BIBLIOTHEQUE ET SON PROJET DE RENOVATION

La Bibliothèque se situe **au centre du village juste avant la Salle des fêtes**.

Les bibliothécaires vous accueillent :

**Mercredi de 17h à 18h,
Vendredi de 17h à 19h,
Samedi de 11h à 12h**

Pour une cotisation familiale annuelle de **6€**, vous pouvez emprunter des livres pour une durée de 3 semaines parmi un choix de 2500 titres de romans et documentaires (adultes-enfants) en partenariat avec la Médiathèque départementale. La bibliothèque a, depuis peu, son site internet **www.bibliotheque-saintjeanlherm.fr** sur lequel vous pouvez consulter la disponibilité des livres. Vous trouverez **les nouveautés, les coups de cœur, l'agenda de la bibliothèque**. Vous pourrez vous **abonner à la Médiathèque Numérique** qui vous propose des films, musique, revues, journaux numériques. Elle se trouve aussi sur Facebook, plutôt pour les événements. **Nous vous invitons à la découvrir.**

Projet de rénovation :

Pour vous accueillir dans de meilleures conditions, la Bibliothèque va se « relooker » grâce à la municipalité : réaménagement intérieur avec un nouveau mobilier, un espace de travail vous sera proposé, un nouveau logiciel, davantage de clarté.



Les événements :

Le 30 octobre, a été célébrée **la fête d'Halloween** organisée par les bibliothécaires. petits et grands ont fait le tour du village effrayant les habitants qui, pour éviter les mauvais sorts, ont distribué des friandises ! « TREATS or TRICK » (des bonbons ou une farce)

Le saviez-vous ?

La fête d'Halloween (veille de la fête de tous les Saints) est née en Irlande et Ecosse, il y a plus de 3000 ans, le 31 octobre était alors le dernier jour de l'année. Les esprits revenaient hanter le monde des vivants, dit-on. On allumait des feux sensés les écarter. On disposait des épouvantails, des personnages effrayants faits en citrouille ou autres légumes de saison. Entre autres, Jack O'Lantern, avec sa tête de citrouille, maréchal-ferrant rusé condamné à errer sans but, éclairé par une lanterne au charbon ardent, après avoir défié le diable. Lors de leur migration vers l'Amérique, les Irlandais ont fait suivre leur tradition....

Nous vous proposerons **autour de Pâques la chasse aux œufs dans le village**.

VIE ASSOCIATIVE

Visite de Jacques Gasc à Lamalou-les-Bains



Comme nous l'évoquions précédemment, le Président du Comité des fêtes a été victime d'un grave accident l'ayant contraint de séjourner plusieurs semaines dans un établissement de soins de suite à Lamalou-les-Bains. **Le Comité des fêtes, sa famille et ses amis ont eu l'excellente idée de lui rendre visite le 21 Décembre** autour d'un repas de l'amitié organisé sur place au restaurant la Parenthèse.



Lors de cette visite, Jacques a reçu au travers de cadeaux et de messages d'amitié, toute l'estime que lui porte notre village et la reconnaissance de ses pairs. Ce fut **un fort moment d'émotion pour lui et toutes les personnes présentes ce jour là.**

Fête de Noël

La municipalité a convié les Saint Jean L'hermois à venir fêter Noël à la salle des fêtes **le Dimanche 08 décembre.**

Les habitants, toutes générations confondues (puisque les plus jeunes n'avaient que quelques mois), sont venus nombreux assister à la prestation **du magicien Mark Enzo**. Il nous a subjugués avec ses tours de magie, les apparitions et disparitions de ses colombes, le livre aux pages vierges qui s'anime de dessins chatoyants, les foulards qui ne font plus qu'un pour le plus grand plaisir de tous. **Bien sûr, le Père Noël, de passage à Saint Jean L'herm a fait un petit détour dans notre salle afin de distribuer des chocolats tandis que notre magicien confectionnait des sculptures de ballons pour les enfants.** L'après midi s'est terminé autour d'un buffet « Goûter de Noël »



Le Comité des Fêtes

Tout le long de l'année, l'équipe dynamique du Comité des Fêtes nous concocte des animations, des repas, des spectacles très appréciés par les habitants de Saint Jean Lherm mais aussi par une population grandissante des communes environnantes. Ci-dessous les dates des principales manifestations de l'année 2020:

- ♦ **2 Février et le 1 er Mars** : les traditionnelles Poules au Pot attirent toute la région !
- ♦ **7 Mars et le 7 Novembre** : les lotos,
- ♦ **18 Avril** : la soirée Cabaret avec Laetitia et Daniel !
- ♦ **4 au 6 Septembre** : **Fête du village** : toujours autant de monde pour ces réjouissances annuelles: le fameux concours de pétanque et la soirée moules-frites qui bat son plein pour clôturer les festivités

Le Concours de Belote

Tous les mardis à **partir de 21h** à la salle des fêtes de Saint Jean Lherm -Inscriptions à **partir de 20h**

Vif succès avec **environ 120 participants** toutes les semaines depuis le début de la saison

*LES JEUNES TALENTS DE NOTRE VILLAGE :***Marc Marie très investi dans le Comité des fêtes de Saint Jean Lherm**

Marc Marie entre dans le **Comité des Fêtes de Saint Jean Lherm en 2009**. Il s'agit d'une histoire de famille car déjà son grand père et sa mère étaient membres de ce Comité ce qui est toujours le cas à l'heure actuelle.

Quand nous posons la question à Marc sur les raisons de son implication dans ce Comité, il nous répond immédiatement : « **le côté festif m'intéresse évidemment mais au-delà de cela, je me sens bien dans ce groupe, il existe une forte solidarité entre nous et, par ailleurs, la notoriété de nos manifestations comme la Poule au Pot ne me déplaît pas, je vous l'avoue, et constitue pour moi des sources de motivation supplémentaire** ». A côté de sa vie d'étudiant en mécanique automobile au Lycée Galliéni, Marc apprécie le Comité car il lui permet de développer sa vie sociale, « **d'échanger avec des anciens, nous dit-il, qui lui apprennent énormément** ». Son action dans la vie associative locale a aussi développé en lui ses capacités d'organisation.

D'années en années, les tâches effectuées par Marc se diversifient et il prend une part croissante dans l'organisation des événements. Vous l'avez probablement tous croisé lors des récentes manifestations organisées par le Comité et **vous pouvez constater à quel point, Marc s'investit dans son rôle**. Nous voulions donc profiter de cette tribune pour le féliciter pour son engagement dans notre Comité des fêtes et, bien au-delà, pour notre village et lui souhaiter tous nos vœux de succès pour la suite de son parcours !

Bastien Cuq vient d'intégrer la prestigieuse Ecole Polytechnique :

Après ses études au Collège Georges Brassens à Montastruc la Consoillère puis au Lycée Raymond Naves à Toulouse, **Bastien Cuq** entre dans la filière Préparation aux Concours des Grandes Ecoles au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse. Très vite, Bastien note que le rythme s'accélère : « 1 semaine en Ecole Préparatoire nous dit-il, correspondait en terme de charge de travail à plus d'1 mois au Lycée avec des journées qui démarraient à 8h et se terminaient généralement jamais avant 23h ». Malgré tout, Bastien nous certifie qu'il arrivait encore, en première année à s'accorder « une vie sociale et toujours trouver un peu de temps pour sortir avec ses amis », même si parfois, avoue-t-il avec humour, nous avions d'étranges façons de nous de-stresser.

Ses résultats en fin de première année, lui permettent d'intégrer la filière d'excellence MP étoilée, avec en ligne de mire les écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses comme Polytechnique, Centrale et les Mines mais aussi les Ecoles Normales Supérieures. Après une année intense, il réussit son concours brillamment et entre finalement à l'Ecole Polytechnique en Septembre dernier. Après une formation militaire initiale d'une durée de 1 mois, les étudiants enchaînent pour une période de stage de formation militaire ou un service civil de plusieurs mois : **Bastien a décidé d'effectuer son stage dans le cadre d'un service civil en Ethiopie avec pour mission d'assurer l'enseignement des Mathématiques dans une Université et délivrer en parallèle des cours toutes matières confondues dans un Lycée.** Les derniers mois de la première année, à l'issue du stage de service civil, Bastien, rejoindra le campus pour y suivre une formation scientifique de tronc commun.

La plupart des étudiants de Polytechnique effectuent lors de cette première année, leur stage de formation humaine dans un cadre militaire. Bastien a préféré, le réaliser dans un organisme civil. Lors de notre entretien, Bastien nous confiait que cette mission en Ethiopie **correspondait vraiment à ses aspirations profondes : « m'immerger dans une autre culture en même temps qu'enseigner et être utile à des personnes »** tels sont les mots qui raisonnaient dans son esprit lors de notre entretien.

Aussi, même si à ce stade Bastien ne connaît pas encore avec précision son orientation future au sein de l'Ecole Polytechnique pour les 3 prochaines années, il n'en demeure pas moins posséder déjà intrinsèquement de fortes valeurs humaines. Nous voulions donc profiter de cette tribune pour féliciter Bastien et lui souhaiter tous nos vœux de succès pour la suite de son parcours !

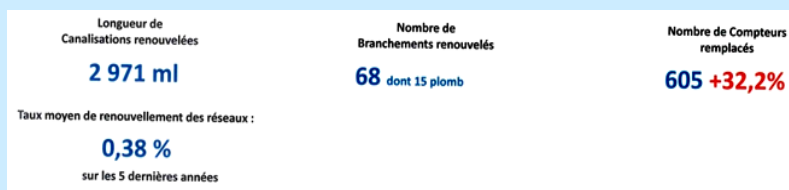
L'EAU POTABLE

L'eau potable qui alimente nos habitations **est pompée dans le Tarn**, sur la commune de Buzet sur Tarn. Le **Syndicat Mixte Tarn et Girou (SMTG)**, syndicat public géré par les communes y adhérant, et à qui appartient les équipements (usine de traitement, réseaux, châteaux d'eau etc..), a donné délégation de service à Veolia pour le traitement de l'eau, sa distribution et la facturation.

Les ouvrages et leurs capacités sont les suivants : (source Rapport Annuel 2018 de Véolia)



Ces installations appartenant donc au SMTG, nécessitent un entretien permanent. **En 2018, voici les travaux qui furent engagés:**



L'entretien des installations, les nouvelles installations, le traitement et la distribution de l'eau ont un coût. Pour une consommation de 120m3/an, **le prix de l'eau revient à 2.02€/m3 en 2019**. Sur votre facture, vous remarquerez qu'il y a une part pour le syndicat (SMTG), une part pour la société de fermage (Véolia) et deux autres parts pour l'Agence de l'Eau Adour Garonne, organisme public en charge de subventionner des équipements en lien avec l'eau potable ou l'assainissement des communes. Le syndicat remarque que le taux d'impayés des factures relatives à l'eau augmente dans le temps : **il est actuellement de 0.83%**, ce qui représente une perte importante pour les finances du SMTG, **perte qui malheureusement impacte le prix de l'eau des usagers**. Aussi, si vous rencontrez des difficultés dans le paiement de votre facture d'eau, vous pouvez contacter la Mairie.

BRULER DES DECHETS VERTS

Brûler des déchets verts (Végétaux) s'avère parfois très dangereux, notamment en période sèche. A noter que **le brûlage des déchets est interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et par la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011**, que ce soit un brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel. Nous vous recommandons donc, **de ne pas brûler les déchets verts**, plutôt de les **éliminer par broyage sur place ou de les apporter à la déchetterie**.

DEJECTIONS CANINES

A noter que les déjections canines **sont autorisées dans les seuls caniveaux** à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, **les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique. Nous souhaitons donc attirer l'attention des propriétaires ou possesseurs de chien (ou autres animaux domestiques) **de procéder par un moyen adéquat** au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

INFORMATIONS PRATIQUES

Informations sur la cantine

Depuis 2010, le Conseil Municipal a décidé d'une participation à la cantine, en fonction du Quotient familial de chaque famille, comme cela se pratique dans la majorité des municipalités. Les foyers dont les enfants sont scolarisés en maternelle ou élémentaire devront, pour bénéficier de l'aide municipale, apporter en mairie leur dernière déclaration d'impôt, le document CAF et les reçus de cantine.

Numéros d'Urgence

- Gendarmerie : 17
 - Pompiers : 18
 - SAMU : 15 ou 05.61.49.33.33
 - Dépannage d'urgence EDF : 08.10.33.30.81
 - Dépannage d'urgence GDF : 0810.43.30.81
 - Dépannage d'urgence Eau (VEOLIA) : 08.11.90.29.03
 - Dépannage d'urgence ligne téléphonique fixe (France Telecom) : 1013
 - Animaux errants, perte ou vol d'un animal, enlèvement d'animaux morts contactez la Mairie ou la Gendarmerie de Montastruc au 05.34.26.02.05

Assistances Maternelles de Saint Jean Lherm

GOMEZ Nathalie, route de Lavour, 06.88.73.95.30
 SERIEYS Ando, la Bourdette, 05.61.84.82.64

Tarifs de location de la salle des fêtes aux habitants de Saint Jean Lherm, tarifs 2020

Week end: 200€ Journée: 125€ Soirée: 50€

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans: Pensez au recensement citoyen!!

Pour vous enregistrer, deux possibilités:

- Internet: www.defense.gouv.fr/jdc
- A la mairie

Attention: l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Gratuité des transports publics pour les personnes âgées de + de 65 ans

Pour les personnes non imposables, rendez vous à la Mairie muni d'une photo d'identité récente et d'une pièce d'identité pour remplir le formulaire de demande de gratuité des transports publics

Carte d'Identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans concerne :

- les nouvelles cartes d'identités sécurisées délivrées à partir du 1^{er} Janvier 2014 à des personnes majeures,
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures

Attention toutefois : tous les pays n'acceptent pas le principe de carte d'identité périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans. Nous vous encourageons donc à contacter la secrétaire de mairie de Montastruc en fonction des pays dans lesquels vous souhaitez vous rendre.

Commandes de fioul groupées

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, pensez à communiquer à la secrétaire de Mairie avant fin Mai le volume de votre commande (en litres), le type de fuel pour votre chaudière (fuel standard ou fuel de qualité améliorée), votre adresse et votre numéro de portable. Nous prévoyons de programmer une prochaine commande groupée pour le mois de Mars/Avril de l'année 2020.

Etat Civil

Naissances :

Léana, Maeva Bouchareb le 22 Juillet 2019,
 Clara, Amélia, Julia Cros le 28 Juillet 2019,
 Garance, Emilie, Victoire Igersheim Carrassus le 10 Octobre 2019,
 Mila, Elise Dentella le 1^{er} Novembre 2019,

Mariages :

Murielle, Nadia Sirie et Stéphane Mexes le 22 Juin 2019,

Décès :

Claude, Roger, Emile Malafosse le 12 Janvier 2019,
 Jean Pierre, Fernand, Henri Pelletier le 19 avril 2019,
 Jean-Philippe, Julien, Paul Campmas le 5 août 2019,